

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 16 Mai 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le seize mai deux mil quatorze sur la convocation du Maire en date du 10 mai 2014.

Tous les conseillers étaient présents.

Mme Karine DUQUET est élue secrétaire de séance.

Location de salle : tarifs et conditions

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer comme suit les tarifs de location de salle à partir de ce jour :

Location salle :

Lavernois	70,00 € / jour
Extérieurs	110,00 € / jour

Location de la moitié de la salle :

Lavernois	40,00 € / jour
Extérieurs	60,00 € / jour

Location cuisine :

Lavernois	85,00 € / jour
Extérieurs	120,00 € / jour

Cautions salle : 300,00 €

Cautions ménage : 160,00 €

Vaisselle cassée ou manquante :

Assiette	4,00 €
Tasse	2,00 €
Verre	2,00 €
Plat en pyrex	16,00 €
Plat	8,00 €
Saladier	8,00 €
Pot à eau	8,00 €
Couvert	1,00 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal estime qu'il est impératif de restituer les locaux loués dans un état de propreté correct et décide de facturer aux intéressés, 40,00 € / l'heure, lorsqu'il y aura lieu de faire intervenir un agent pour nettoyer la salle. Toute heure commencée sera due.

Le Conseil Municipal décide également que les locations de salle seront payées d'avance en numéraires à la Trésorerie de POUILLEY-LES-VIGNES.

Lorsque la location de salle sera faite sans cuisine, mais avec demande d'utilisation du réfrigérateur, après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de majorer le tarif de location de la salle de 20,00 € / jour

Régisseur du bar municipal

Par arrêté municipal, M. le Maire désigne prochainement M. Bruno Bouju régisseur du bar municipal, succédant ainsi à Mme Catherine Courtois. Cette mission implique la tenue de la régie de recette et la gestion du stock.

Point sur les travaux en cours

- La maison Bailly sera très prochainement démolie.

- Le logement au-dessus de l'école nécessite de petits travaux de plomberie, une entreprise a été contactée pour y remédier.
- Le terrain multi-sports est toujours l'étude. Après de nombreuses réunions avec les différents acteurs du projet, il apparaît plus pertinent de l'implanter sur le terrain de tennis, ce qui réduirait le coût, permettrait la réhabilitation du terrain de tennis et surtout n'exposerait pas la structure aux risques d'inondation.
- De gros travaux d'assainissement vont débuter prochainement rue de Prêle et rue du Bochet afin de mettre tout le réseau en séparatif et réparer les conduites très vétustes. Les habitants de ces 2 rues seront invités à se raccorder à ces réseaux dans les 2 ans à venir. La réfection des conduites et la mise en séparatif devraient permettre de réduire l'arrivée d'eau dans la station d'épuration et ainsi en améliorer le fonctionnement. La circulation dans ces 2 rues sera très perturbée pendant la durée des travaux.
- Des travaux de viabilisation (PVR) seront prochainement engagés rue de Rougerolle, et pris en charge par les propriétaires des 6 constructions prévues.
- La station d'épuration présente des dysfonctionnements qui ont alerté la Police de l'eau, de gros travaux devront être engagés si nous ne voulons pas nous voir refuser de nouveaux permis de construire pour non-conformité de notre station. Cela a une incidence directe sur notre PLU qui ne peut être finalisé tant que les problèmes de la station ne seront pas réglés. La réflexion sur la poursuite du PLU est donc reconduite et ne sera finalisée que fin 2015.
- Les travaux du centre-bourg : ce projet comporte des impératifs (mise en conformité pour l'accessibilité des personnes handicapées, sanitaires, salle d'archives) sur lesquels le nouveau conseil se propose de réfléchir intensément, en essayant de combiner au mieux les obligations, les besoins et les possibilités financières de notre commune.

Réflexion sur le péri-scolaire

La proposition de modification des horaires scolaires soumise par la CCVM suscite une vive réaction chez les conseillers : l'organisation proposée ne présente aucun intérêt pour les enfants et ne prend absolument pas en compte les propositions qui avaient été faites par les parents d'élèves et les enseignants lors des conseils d'école réunis pour en débattre.

Questions diverses

- M. Marcel Patat signale que la haie qui fait l'angle de la rue de Rougerolle et la route de Corcondray gêne grandement la visibilité des conducteurs.
- M. Bruno Bouju rappelle que le petit canal de la rue de la Ceriseraie n'est pas une déchetterie, et qu'il serait bien de ne plus y déverser déchets, herbe, excréments de chien...

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h50
La prochaine réunion aura lieu le vendredi 20 juin 2014**